

Développement et coordination des actions de la Tresse

Poste à pourvoir dès le 01/09/2025 sur le territoire de Lalbenque

CDI mi-temps (18h/semaine)

Salaire : 1291€ Bruts mensuels (soit 16.55€ bruts/heure)

Profil : Autonome, rigoureux et dynamique ; excellentes capacités relationnelles, connaissances fines du territoire et du projet de la Tresse

Formations et diplômes : Niveau Master exigé*

*Profil Développement de Projets de Territoire ou équivalent, ou Master Ingénierie de l'animation territoriale ou équivalent (développement local, gouvernance des territoires) apprécié

Expériences significatives dans la conduite de projets et l'animation de réseaux d'acteurs en territoire rural.

Finalités de la fonction :

Être le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation sociale :

- Le respect de la dignité humaine,
- La laïcité, la neutralité et la mixité sociale,
- La solidarité,
- La participation,
- Le partenariat.

Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au « bien vivre ensemble » en favorisant une dynamique collective.

Assurer le fonctionnement de la structure et une gestion des ressources (matérielles et humaines).

Être garant des modalités de gouvernance choisies par la structure.

Mission 1 : Conduire le projet d'animation globale articulé à la vie locale dans une dynamique territoriale

ACTIVITES PRINCIPALES

- Appliquer les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale.
- Piloter la conduite du projet d'animation globale et ses différentes étapes : mise en Œuvre, suivi et évaluation.
- Définir les critères d'évaluation et les indicateurs d'évaluation du projet social et évaluer l'activité de la structure au regard des objectifs fixés.
- Contribuer à la réalisation des objectifs et soutenir les actions définies dans le projet.
- Déterminer, mobiliser et négocier les moyens nécessaires au développement du projet.
- Mobiliser les ressources du territoire.
- Mettre en œuvre le plan de communication de la structure.
- Rédiger les rapports d'activité, les documents de reporting et rendre compte régulièrement du déroulement du projet aux instances de gouvernance (rencontres mensuelles et réunions partenaires).
- Participer à une vie de réseaux thématiques et/ou entre pairs aux différentes échelles territoriales.

COMPETENCES NECESSAIRES :

Savoirs

- Connaître les problématiques sociales et économiques de son territoire.
- Maîtriser la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation, dans une démarche de développement social local.
- Connaître les textes de référence de l'Animation de la Vie Sociale.
- Connaître les politiques publiques, missions, projets et modes de financement des acteurs du territoire.
- Identifier les différentes dimensions politiques, stratégiques d'un projet.

Savoir-faire

- Être à l'écoute des besoins des membres pour développer les actions du projet.
- Mettre en œuvre des outils spécifiques de recueil et d'analyse d'informations.
- Construire une intervention adaptée en identifiant les actions à mettre en œuvre, ainsi que les ressources et outils de gestion à mobiliser.
- Être en capacité de rédiger et synthétiser un bilan d'activité.
- Mettre en place des outils d'évaluation des actions.
- Animer / Co-construire un projet en impliquant l'ensemble des acteurs concernés.
- Maîtriser les techniques de négociation et d'animation.
- Contribuer au rôle de veille sociale sur le territoire.

Savoir-être

- Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral et à l'écrit.
- Savoir écouter son interlocuteur, analyser et comprendre sa demande afin d'apporter une réponse adaptée.
- Savoir préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun et en utilisant les techniques d'animation appropriées.

- Savoir reconnaître et valoriser les capacités et compétences des individus pour les rendre acteurs des projets.
- Savoir partager les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale.

Mission 2 : Gérer les ressources humaines salariées et bénévoles

ACTIVITES PRINCIPALES

- Être missionné par sa gouvernance pour assurer la gestion des ressources humaines dans le cadre de la politique arrêtée par l'association.
- Veiller au maintien de la dynamique participative de l'association
- Impulser un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression dans un souci de médiation
- Piloter et assurer l'animation des groupes de travail.
- Permettre l'appropriation des enjeux par l'ensemble des adhérents.
- Être force de proposition dans l'organisation à mettre en œuvre au sein de l'association

COMPETENCES NECESSAIRES

Savoirs

- Connaître les principes de gestion en ressources humaines notamment appliqués à une organisation collaborative.
- Connaître la législation sociale et conventionnelle liée au statut de la structure et du personnel.
- Connaître les principaux dispositifs de formation.

Savoir-faire

- Manager des équipes.
- Créer les conditions de l'échange dans un objectif d'efficacité et de bien-être collectif.
- Identifier les besoins d'informations et de formations des collaborateurs.
- Organiser les conditions du dialogue social et gérer les situations de tension.

Savoir-être et compétences relationnelles

- Savoir écouter.
- Savoir décider dans le cadre de ses délégations.
- Assurer la régulation au sein des équipes/des groupes, et de la médiation si besoin.
- Promouvoir la coopération et la co-construction au sein des équipes/des groupes.

Mission 3 : Animer et coordonner les partenariats

ACTIVITES PRINCIPALES

- Créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, associations dans un souci de veiller à l'articulation du projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués en fonction des problématiques sociales locales.
- Veiller à la coordination et à la cohérence des partenariats du secteur animation globale.
- Communiquer avec les partenaires sur le projet social.

- Représenter la structure dans les instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations.
- Rendre compte de ses différents contacts/rencontres notamment aux Rencontres Mensuelles pour permettre aux instances de gouvernance d'assurer un suivi stratégique.
- Contribuer aux projets et dynamiques territoriales engagées dans le domaine de l'AVS.

COMPETENCES NECESSAIRES

Savoirs

Connaitre les champs de compétences, missions, positionnements, modes d'intervention des acteurs locaux.

Savoir-faire

- Repérer, activer et entretenir les réseaux partenariaux pour mobiliser les ressources du territoire.
- Participer à la conception d'outils et supports de communication dans le respect de la charte existante.

Savoir-être et compétences relationnelles

- Savoir instaurer, entretenir un dialogue et des relations de confiance avec les partenaires dans un objectif d'efficacité collective.
- Savoir respecter les échéances et les engagements pris.
- Savoir conjuguer une posture technique et une posture politique en fonction des interlocuteurs rencontrés et des sujets traités.
- Faire preuve d'analyse et de synthèse dans une démarche concertée.
- Créer les conditions de l'échange avec les partenaires dans un objectif d'efficacité collective.
- Être capable de gérer les situations de conflit.

Mission 4 : Assurer la gestion administrative et financière

ACTIVITES PRINCIPALES

- Contribuer à la rédaction du compte de résultats et du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies.
- Travailler en lien avec les instances de gouvernance.
- Présenter le budget aux instances de gouvernance pour validation.
- S'assurer de la bonne exécution et du suivi financier dans le respect du plan comptable validé par les instances de gouvernance.
- Négocier l'obtention de financements liés au projet social.
- Gérer l'équipement et assurer la sécurité des personnes et la préservation du patrimoine.
- Assurer la veille et alerter en cas de difficulté.

COMPETENCES NECESSAIRES

Savoirs

- Connaitre les principes de gestion administrative, comptable et budgétaire liés à sa fonction.
- Connaitre les obligations légales et administratives liées à son statut.
- Connaitre les différentes sources de financement à solliciter.
- Connaitre les outils de gestion et leurs indicateurs les plus courants afin de les utiliser comme support de décision.
- Être capable d'informer régulièrement et/ou d'alerter en cas de difficultés.

Savoir-faire

- Élaborer un budget dans le respect des décisions prises par les instances.
- Suivre l'exécution budgétaire et informer régulièrement son employeur et les partenaires financeurs de la situation de la structure.
- Rechercher des financements et veiller à leur diversification.
- Avoir une vision prospective pour être force de proposition.

Savoir-être et compétences relationnelles

- Accompagner la gouvernance dans la compréhension des enjeux économiques de la structure.
- Savoir dialoguer avec les services compétents.